



MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Jean Favard - Site Guillon

GUÉRET

Certificateur : MINISTRE DU TRAVAIL DU
PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

code RNCP : n°37681

Date de publication : 13/05/2023

Titre Professionnel Technicien d'assistance en informatique (TAI)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect des procédures de l'entreprise et de sa politique de sécurité, le technicien d'assistance en informatique prend en compte les sollicitations des utilisateurs, résout les incidents et traite les demandes de service, configure et met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques et les solutions hébergées dans le cloud. Il assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.

OBJECTIFS

Dans le respect des procédures de l'entreprise et de sa politique de sécurité, le technicien d'assistance en informatique doit :

- Prendre en compte les sollicitations des utilisateurs.
- Résoudre les incidents et traite les demandes de service.
- Configurer et mettre en service des équipements numériques.
- Intervenir sur les réseaux numériques et les solutions hébergées dans le cloud.
- Assister et dépanner les utilisateurs de ces équipements.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Savoir lire, écrire et compter

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 980 h en centre
- 245 h en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Titre Professionnel Technicien d'assistance en informatique de niveau 4

Modalités de formation

- Alternance centre de formation et entreprise
- Formation en présentiel

Modalités de financement

- Financement individuel
- Région Nouvelle Aquitaine
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Entreprise / OPCO
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)

Tarif de référence*

- Nous consulter

Gratuit pour l'alternant

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Titre Professionnel Technicien d'assistance en informatique (TAI)

Contenu

RNCP37681BC01 - Assister ou dépanner les utilisateurs :

- Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
- Assister à l'utilisation des ressources collaboratives et bureautiques.
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.

RNCP37681BC02 - Mettre en service des équipements numériques :

- Installer, déployer et personnaliser un poste utilisateur.
- Intervenir sur les composants matériels d'un ordinateur fixe ou mobile.
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données.

RNCP37681BC03 - Intervenir sur les éléments de l'infrastructure :

- Installer et configurer les équipements et services réseaux.
- Intervenir sur un réseau sécurisé.
- Intervenir sur un annuaire Active Directory.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre avenir

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles :

- Technicien d'assistance en informatique,
- Technicien de maintenance en informatique,
- Technicien de déploiement,
- Technicien d'assistance en clientèle,
- Technicien Helpdesk,
- Technicien assistance utilisateur,
- Technicien support

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Test de positionnement
- Avoir une prescription d'un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, UTAS, CAP Emploi...)